

Prologue.

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 30 JUIN 2022



Au cours de l'assemblée mixte du 30 juin 2022, l'ensemble des résolutions présentées ont été adoptées par les actionnaires à une très large majorité.

Le détail de l'ensemble des votes est disponible sur le site de PROLOGUE à cette adresse : <https://prologue.fr/pages/assemblees-generales/>

En termes de gouvernance, l'Assemblée Générale a ainsi renouvelé les mandats d'administrateur de M. Georges SEBAN et de M. Jean-Claude CANIONI.

Le Conseil d'Administration qui s'est tenu à la suite cette Assemblée Générale a :

- renouvelé le mandat de Président Directeur Général de M. Georges SEBAN,
- nommé M. Olivier BALVA en qualité de Directeur Général Délégué.

PROCHAINE PUBLICATION

Le chiffre d'affaires du 1^{er} semestre 2022, au plus tard le 15 août 2022.

A PROPOS DE PROLOGUE

Avec un chiffre d'affaires 94 M€, Prologue est une société technologique de croissance spécialisée dans les domaines du logiciel, des services informatiques et de la formation.

Présent en France, en Espagne, en Amérique Latine et aux EtatsUnis, Prologue réalise près d'un tiers de son chiffre d'affaires hors de France.

En termes d'offres, le groupe s'est positionné sur les marchés en croissance à forte valeur ajoutée du Cloud, des services informatiques, du Digital, du MRM (Marketing Ressource Management) et de la formation.

A travers sa filiale M2i cotée sur Euronext Growth et détenue à 69%, Prologue est un leader en France de la formation dans les domaines technologiques avec plus de 2400 cursus de formation.

Prologue est cotée à la Bourse de Paris sur le marché Euronext Growth (FR0010380626 ALPRG).

Nombre d'actions : 91 796 249